

2025/



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2025/377

Objet : Budget Primitif 2026 : Ouverture par anticipation des crédits de dépenses d'investissement

Séance du mercredi 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 11 décembre 2025, se sont réunis au nombre de 22, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

Nombre de membres

En exercice : 35

Présents à la séance : 22

Excusés représentés : 10

Absents : 3

* Arrivé à 18h38 au cours de la présentation du point n°2 et a quitté la séance à 20h55 après le vote du point n°19

**A quitté la séance à 20h16 avant le vote du point n°6 en confiant son pouvoir à J-P. Monteiro Teixeira

*** Représentée par N. Siana jusqu'à son arrivée à 20h52 au cours de la présentation des points n°18 et 19

****A quitté la séance à 21h16 en confiant son pouvoir à G. Melin au cours de la présentation du point n°27

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils, Marcus M'Boudou, Souad Medani****, Fabrice Deraedt, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémira Le Querec**, Noureddine Siana, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Sylvie Deforges*** Omar Abbazi*, Valérie Marion, Jean-Paul Monteiro Teixeira, José Peres, Christine Tisserand, Claude Stillen, Laurent Stillen, Sandanakichenin Djanarthany, Erick Couturier

Excusés représentés :

Kykie Basseg à Annabelle Mallet, Véronique Gauthier à Fabrice Deraedt, Serge Mercieca à Josiane Berrebi, Claudine Cordes à Siegfried Van Waerbeke, Dounia Lebik à Omar Abbazi, Nejla Toptas à Denise Poezevara, Jérémy Kawouk à Sémira Le Querec jusqu'à 20h16 puis à Valérie Marion pour le reste de la séance, Pierrick Brousseau à Aurélie Monfils, Yvrose Jameau à Marcus M'Boudou, Christian Amar Henni à José Peres

Absents :

Séverin Yapo, Nicolas Fené, Sofiane Seridji

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2025/

Ville de
Ris-Orangis
Conseil municipal du
17 décembre 2025
DÉLIBÉRATION
N°2025/377

Objet : Budget Primitif 2026 : Ouverture par anticipation des crédits de dépenses d'investissement

Finances

LE CONSEIL,

SUR proposition de Monsieur Marcus M'BOUDOU, Adjoint au Maire chargé des Associations, des Finances, du Contrôle de gestion, du Devoir de mémoire et des Relations extérieures,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1612-1, alinéa 3,

VU le Budget Primitif 2025,

VU l'avis du Bureau municipal,

VU l'avis de la Commission des Finances en date du 9 décembre 2025,

CONSIDERANT que des engagements de dépenses sont rendus déjà nécessaires et ce avant le vote du Budget Primitif 2026, car correspondant à des dépenses d'investissement liées à la réalisation de travaux dont les procédures de consultation doivent être effectuées dès à présent, à des travaux urgents, et devant être réalisés avant le vote du budget primitif 2026,

APRES DELIBERATION

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

PRECISE le montant et l'affectation de ces crédits par anticipation au vote du Budget 2026 :

2025/

CHAPITRES	CREDITS VOTES	BS (hors restes à réaliser	DM	TOTAL A PRENDRE EN COMPTE	OUVERTURE DE CREDITS (25%)
20 -IMMOBILISATION INCORPORELLES	374 014,00 €	25 000,00 €	10 950,00 €	409 964,00 €	102 491,00 €
21 -IMMOBILISATION CORPORELLES	7 671 941,00 €	608 304,21 €	805 000,00 €	9 085 245,21 €	2 271 311,30 €
23 -IMMOBILISATION EN COURS	210 000,00 €	- €	96 500,00 €	306 500,00 €	76 625,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT NON INDIVIDUALISEES EN OPERATIONS VOTES	8 255 955,00 €	633 304,21 €	912 450,00 €	9 801 709,21 €	2 450 427,30 €
Opération n° 27 - Réhabilitation complexe sportif Gagneux (Halle de tennis)	100 000,00 €	- €	- €	100 000,00 €	25 000,00 €
Opération n° 31 - Création bâtiment pour le RAM	200 000,00 €	445 974,00 €	- €	645 974,00 €	161 493,50 €
Opération n° 34 - Création de voies partagées	124 736,00 €	- €	- €	124 736,00 €	31 184,00 €
Opération n° 37 - Construction Maison de la Seine	1 134 000,00 €	- €	172 070,00 €	1 306 070,00 €	326 517,50 €
Opération n° 38 - Construction nouveau CTM2	43 000,00 €	- €	59 716,00 €	102 716,00 €	25 679,00 €
Opération n° 39 - Renaturation Axe Seine	1 544 663,00 €	30 000,00 €	73 000,00 €	1 647 663,00 €	411 915,75 €
TOTAL DES OPERATIONS VOTEES EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 146 399,00 €	475 974,00 €	304 786,00 €	3 927 159,00 €	981 789,75 €
TOTAL OUVERTURE DES CREDITS PAR ANTICIPATION EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11 402 354,00 €	1 109 278,21 €	1 217 236,00 €	13 728 868,21 €	3 432 217,05 €

**Soit un total des crédits autorisés par anticipation de
3 432 217,05 euros TTC.**

RAPPELLE que ces crédits seront repris au Budget Primitif 2026.

Le Maire certifie sous sa
responsabilité

Le caractère exécutoire de
cet acte :

Transmis en Préfecture
le : 19 DEC. 2025

Publié le : 19 DEC. 2025

Notifié le :

La présente décision peut
faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal
Administratif de Versailles

Dans un délai de deux
mois à compter de sa
publication et de sa
notification.

**ADOpte PAR 29 VOIX POUR
ET 3 ABSTENTIONS**
(C. Tisserand, C. Stillen, L. Stillen)

Pour expédition conforme
Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne

Signé électroniquement par :
STEPHANE RAFFALLI
Le 19/12/2025 à 10:26